



Le Maire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La place d'Armes redevient piétonne cet été

Le Maire de Belfort, Damien Meslot, reconduit pour la cinquième année consécutive la piétonnisation estivale de la place d'Armes.

Tous les soirs, du 18 juin au 29 août 2021, la place d'Armes appartiendra aux piétons. Jusqu'au 30 juin, de 19 h 30 à 23 h et à partir du 1^{er} juillet jusqu'à minuit et 2 h le samedi. Les rues concernées par la piétonnisation sont les rues du Quai, des Nouvelles et le long de la place d'Armes.

La circulation sera donc interdite aux véhicules à l'intérieur de cette zone et l'accès fermé par des barrières. Une déviation sera mise en place pour permettre aux automobilistes de contourner la place.

Cette opération est une opportunité aussi bien pour les commerçants que pour les habitants. « *La piétonnisation de la place d'Armes va relancer la dynamique commerciale de la Vieille ville durant tout l'été. Il sera facile de déambuler librement et en toute sécurité pour profiter des terrasses des restaurants, bars, cafés* », s'enthousiasme Damien Meslot.

Par ailleurs, « *la Vieille ville regorge de beautés architecturales, les promeneurs pourront prendre le temps de l'observer et de l'apprécier sans être gênés par les voitures* », poursuit le Maire de Belfort.

« *Mais cette liberté retrouvée ne doit pas faire oublier les gestes barrières* », conclut Damien Meslot, qui rappelle que le couvre-feu est passé à 23 h jusqu'au 30 juin.